



Satisfaction

4.5/5

Atteinte des
objectifs

4.5/5

LES FORMATIONS D'ADAPTATIONS À L'EMPLOI



ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS (TH) ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS (TSH)

Publié le 2025/04/11

Réf. C221

27 jours
189h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- ▶ Acquérir un socle de connaissances sur l'environnement sanitaire, social et médico-social,
- ▶ Développer des compétences d'encadrement d'équipe,
- ▶ Maîtriser les fonctions attribuées aux Techniciens Hospitaliers et Techniciens Supérieurs Hospitaliers,
- ▶ Développer un réseau professionnel de TH et TSH.

PUBLIC

Technicien Hospitalier (TH) et Technicien Supérieur Hospitalier (TSH)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps de Technicien Hospitalier (TH) et Technicien Supérieur Hospitalier (TSH)

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE



Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours
& Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation - Pôle Concours
& Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Programme de l'adaptation : arrêté du 21 août 2013**

► **Participer à l'adaptation à l'emploi avec le CNEH, c'est bénéficier :**

- de modalités pédagogiques variées en présentiel et/ou en distanciel conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiées composée de professionnels expérimentés, à l'écoute des participants
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MODULE 1 - 5 jours - Le cadre d'exercice des Techniciens hospitaliers et Techniciens supérieurs hospitaliers**

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique, les règles de gouvernance de l'hôpital, les organes de décision et instances représentatives des personnels
- les structures de coopérations inter-établissements (GCS, CHT, GIP...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

► **MODULE 2 - 12 jours - La gestion des ressources humaines**

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution : rôle de l'encadrement de proximité
- les éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, la formation tout au long de la vie et le parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- prendre la parole en public et conduire une réunion
- conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- valoriser la qualité du travail
- gestion des tensions et conflits
- transmettre les savoirs
- accompagner les agents aux changements (structurels : coopération inter-établissements et professionnels : évolution des missions et des fonctions)
- conduire des projets en équipe

► **MODULE 3 - 10 jours - Les connaissances techniques générales**

- la sécurité incendie à l'hôpital
- la sécurité informatique
- écologie hospitalière et développement durable
- sécurité des personnes et risques professionnels
- le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux, génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques
- la matériovigilance
- les contraintes spécifiques des services logistiques
- les contrôles techniques obligatoires
- les procédures d'évaluation de la qualité

► **CLOTURE DU PARCOURS**

INTERVENANT.E.S

- **Clothilde Poppe**, responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours une équipe pédagogique
- **Une équipe pédagogique**, composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs d'hôpital, d'attachés d'administration, d'AMA coordinatrices, de cadres de santé et autres professionnels du monde de la santé ayant pour rôle de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé tout au long de leur adaptation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas et mises en situation - Jeux de rôle - Retours d'expérience - Kahoot

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

20 jours à Malakoff + 7 en classe virtuelle

Malakoff :

Du 26/01/2026 au 30/01/2026

Du 16/02/2026 au 20/02/2026

Classe virtuelle :

Du 09/03/2026 au 10/03/2026

Malakoff :

Du 23/03/2026 au 27/03/2026

Classe virtuelle :

Du 08/04/2026 au 09/04/2026

Du 18/05/2026 au 20/05/2026

Malakoff :

Du 08/06/2026 au 12/06/2026

